

## 2. COMPTE-RENDU DE LA REUNION

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2010

**Membres présents** : M. Marc **TOURNABIEN**, maire.

Mme Evelyne **LESIEUR**, M. Marc **RAVIER**, M. Marcel **BOCHET**, M. Jean-François **THIAFFEY**,  
Mme Josiane **CHOMAZ**, adjoints. M. Yves **BOIS**, Mme Bernadette **BUFFAZ**, M. Denis  
**CHARVIN**, Mme Corinne **COLLOMBET**, M. Didier **DABURON**, M. René **DALLA COSTA**, Mme  
Martine **DELANGRE**, Mme Danielle **GROS**, M. Franck **LEFEVRE**, Mme Marie-Josée **TRIBAL**,  
M. José **VARESANO**.

**Membre absent excusé** : Mme Martine **VALENZANO**, M. Marcel **VIARD** (procuration à M.  
Marc **TOURNABIEN**).

**Secrétaire de séance** : Mme Corinne **COLLOMBET**.

#### 1-Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 20 juillet 2010

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

#### 2-Demandes de subventions

##### a)Renouvellement :

Le Conseil Général demande aux collectivités de renouveler pour 2011, les demandes de subventions non éligibles en 2010, avant le 30 septembre 2010.

Cela concerne les demandes faites auprès du FDEC (fonds départemental d'équipement des communes qui se répartit sur le canton) pour :

- la reprise de la couverture de la Sacristie : 10 019,62€HT,
- la sécurisation de la rue du Bourg sur les deux tranches (aménagement sécuritaire, création de trottoirs et circulation piétonne) :472 096,72 €HT,
- le presbytère : 46 335,79€HT.

##### b) Complément :

Demande de subvention auprès du FACE pour l'enfouissement des réseaux de la tranche 2, suite à la sécurisation de la rue du Bourg : 26 000€ (éligible à 70% par le FACE).

Le conseil autorise monsieur le maire à renouveler ces demandes de subventions à l'unanimité.

#### 3-Convention occupation temporaire pour LTF

Dans le cadre du projet de réhabilitation du site « Babylone II », il nous faut autoriser LTF à mettre en dépôt définitif sur ce site.

Objet et durée : occupation du terrain (8473 m<sup>2</sup>) pour le réaménagement paysager du site de dépôt au 31/12/2013, avec une indemnisation de 453,30€ par an.

Conditions techniques : la terre découverte sera décapée sur une épaisseur de 30 cm et stockée puis les parcelles seront remises en état.

A l'unanimité, le conseil autorise monsieur le maire à signer cette convention.

#### 4-Défrichement microcentrale hydroélectrique

Demande est faite par la SOREA de défricher les parcelles communales n°5 et 6 sur le tracé de la conduite forcée.

Le conseil autorise à l'unanimité M. le maire à demander :

- à l'ONF d'instruire la demande auprès des services de l'Etat,
- au préfet l'autorisation de défricher sur 3 mètres de large,

NB : l'autorisation préfectorale est en cours d'instruction pour la microcentrale.

## **5-Décisions modificatives**

Elles concernent les dépenses d'investissement dans le budget principal.

-Opération 153(2313) : sécurisation de l'avenue de la gare : +2200€ (facture supérieure aux prévisions) que l'on récupère au 103(2315), voies et chemins :-2200€

-Opération 536 (2313) presbytère : +1000€ (facture SOREA) récupéré au 530(2313) église : - 1000€ (corniches non réalisées cette année).

Le conseil approuve ces décisions modificatives à l'unanimité.

## **6-Convention de mise à disposition de terrains à EDF**

Cette convention est liée à la mise en dépôt puis à la réhabilitation par LTF du site de Babylone II ; EDF rétrocèderait ce site selon la même procédure que pour Babylone I sous 2 réserves :- EDF conserve une surface de parking (400 m<sup>2</sup>) utilisable par le public mais réservée à EDF en cas de besoin

-Prêt par la commune d'une surface équivalente près du ruisseau du Claret pour vider la plage de dépôt de celui-ci.

La commune propose la plateforme en-dessous du chemin qui passe sous le safran (5000 m<sup>2</sup>)

Le conseil approuve à l'unanimité ces conditions de convention.

## **7- Avenant à la tranche 3 AEP de Montdenis**

+8 649,43€ HT : certains travaux de la tranche 4 ont été anticipés, il y a eu des difficultés pour trouver les réseaux de l'école de Montdenis, il a fallu reprendre les écoulements d'eau vers l'église pour limiter les infiltrations et récupérer le pluvial. Au total la tranche 3 aura coûté 181 644 ,73€ HT (217 247 € TTC)

Les travaux de la tranche 4 seront terminés fin octobre ; la reprise des enrobés sera faite en 2011.

Le conseil donne l'autorisation à M. le maire de signer l'avenant à l'unanimité.

## **8-Comptes- rendus de réunions**

*a)Commission culture et communication : réunion du 20 septembre :*

-A été décidé le report de l'expo de l'arbre généalogique de M ALPE car il faut plastifier les différents panneaux et on réfléchit sur le devenir de cette expo : on envisage de l'installer dans la tour que l'on ouvrirait lors des journées du patrimoine.

-Un récapitulatif des manifestations de l'automne va être imprimé et distribué.

-Ebauche du bulletin n°24

-A été évoqué le problème de l'affichage sur la commune : certains documents officiels disparaissent trop vite, et il y a aussi un problème de répartition des panneaux.

*b) AFP de Saint-Julien*

-Réunion publique du 10 septembre : une quarantaine de personne a assisté aux dernières explications et découvert le nouveau périmètre (- 42 parcelles) suivant les remarques de l'enquête publique.

-Création de l'AFP le 14 septembre; le procès-verbal de l'assemblée constitutive sera diffusé dès que les services de l'Etat nous l'auront fait parvenir.

## **9-Questions diverses**

Le conseil tient à remercier toutes les associations et particuliers qui ont participé à l'organisation de la fête patronale.

La route de Vilardclément sera refaite quand les réseaux seront mis en séparatif au moment des travaux du Lyon-Turin.

Il a été signalé une zone dangereuse sur la route de Montdenis où les voitures se déportent à gauche pour éviter l'enrobé défoncé à cet endroit.

La séance est levée à 21 h 20.

